



Voeu émis par les organisations syndicales suite au CDAS du 25 mars 2014

Dans le cadre de la note d'orientation ministérielle pour 2014, le programme d'équipement des coins repas sera financé sur le BIL.

Les OS siégeant au CDAS des Bouches-du-Rhône sont contre cette modification.

Cette même note impose de respecter les politiques nationales et les règles de mise en concurrence.

Or, le CDAS des Bouches-du-Rhône estime que les prix pratiqués par l'UGAP, passage obligatoire à l'achat de matériel, sont trop élevés.

Les organisations syndicales demandent l'établissement d'un marché national à des prix beaucoup plus abordables ou la possibilité de passer par des marchés régionaux, s'il est avéré que l'achat d'un même matériel sera à moindre coût.

Section locale Force Ouvrière DGFIP 13 : 16 rue borde, 13357 Marseille Cedex 20

Tél : 04.91.17.92.04/05 - Mail : fo.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr - Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/013/>